



Genève, le 16 juillet 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et du département de la santé et des mobilités

Fermeture de la Plage de la Plaine à Dardagny en raison de la présence de cyanobactéries

Le service du médecin cantonal a procédé le 16 juillet 2025 à la fermeture temporaire de la Plage de la Plaine à Dardagny. Les prélèvements réalisés le 15 juillet par l'office cantonal de l'eau dans le cadre de la surveillance usuelle de la qualité sanitaire des eaux de baignade ont révélé des dépassements des seuils autorisés. La baignade est interdite à cet endroit jusqu'à nouvel avis.

Des cyanobactéries de type *Woronichinia sp.* excèdent le seuil de 20'000 cellules/ml recommandé par l'OMS pour les eaux de baignade. Ces cyanobactéries peuvent produire des toxines potentiellement dangereuses pour la santé humaine et animale. Les fortes chaleurs de ces dernières semaines, ainsi que le fait que l'étang de baignade soit peu profond et que l'eau y stagne, peuvent expliquer le fort développement de cyanobactéries.

Ces toxines représentent un danger pour la santé lorsqu'on les avale, qu'on entre en contact direct avec elles (par exemple en nageant dans une eau contaminée) ou qu'on les respire. Elles peuvent toucher la peau, provoquer des troubles digestifs, ou causer des symptômes qui ressemblent à une grippe, des maux de tête ou des vertiges.

Les cyanobactéries peuvent être particulièrement dangereuses pour les jeunes enfants et les animaux de compagnie.

En cas de suspicion d'observation de cyanobactéries, il est recommandé de contacter le SIS au 118. En cas de suspicion d'intoxication humaine ou animale, contacter le 144 ou son vétérinaire traitant.

Un suivi hebdomadaire de la qualité sanitaire de l'eau est mis en place par l'office cantonal de l'eau. Lorsque la situation sera revenue à la normale, l'interdiction pourra être levée.

Pour rappel, le canton procède à une analyse régulière toutes les 3 à 4 semaines de la trentaine d'accès publics au lac et au Rhône en amont de sa jonction avec l'Arve ainsi qu'à la plage de la Plaine à Dardagny, de mi-avril à fin septembre.

Consulter notre page d'information et télécharger le flyer sur les cyanobactéries

Pour toute information complémentaire :

Département du territoire : M. Guillaume Marsac, directeur général adjoint de l'Office cantonal de l'eau, guillaume.marsac@etat.ge.ch, T. +41 78 989 78 50

Département de la santé et des mobilités : M. Marc-André Siegrist, secrétaire général adjoint chargé de la communication, marc-andre.siegrist@etat.ge.ch, T. +41 79 623 38 18.